



Volume 7— Août 2014



Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

Bulletin d'information annuel

destiné aux propriétaires signataires
d'ententes de conservation volontaires de milieux
humides forestiers

Mot de votre personne-ressource



Bonjour très chers propriétaires engagés dans la conservation des milieux humides de notre région,

D'une édition à une autre, j'ai le grand bonheur de voir croître la liste d'envoi de ce bulletin d'information qui vous est destiné. Vous êtes maintenant plus de 125 propriétaires à le lire!

À l'été 2014, grâce au financement de la *Fondation de la Faune du Québec*, nous avons caractérisé 10 nouveaux milieux humides dans les MRC de La Nouvelle-Beauce et de Lotbinière. Le réseau des milieux humides conservés volontairement s'élargit en Chaudière et vous pourrez le constater en page 6 de ce bulletin!

Pour la rédaction de cette édition 2014, nous avons pu compter sur plusieurs collaborateurs : Monsieur Normand Desbiens du ministère des Transports du Québec, Madame Karol-Ann Fortier-Guay, technicienne en bioécologie et fille d'un propriétaire engagé dans la conservation de son marais, ainsi que Madame Katline Guay, microbiologiste. Tous, malgré les différences de leurs horizons professionnels, œuvrent en environnement dans notre région. Ensemble, nous avons élaboré quelques articles variés qui, je l'espère, sauront piquer votre curiosité et attiser votre intérêt pour les milieux naturels et leur conservation.

Je vous souhaite à tous et toutes une bonne lecture et n'hésitez pas à communiquer avec moi si vous désirez nous proposer des sujets à aborder dans les prochaines éditions!

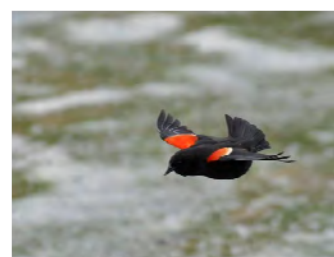
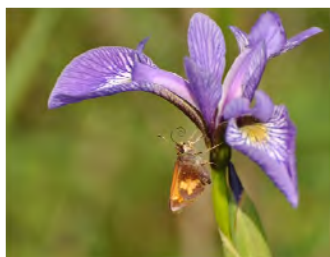
Bérénice Doyon

Biologiste, responsable multiresources

bdoyon@arfpc.ca

Sommaire

- Le Winter Kill..... p.2
- Relocalisation de la 112...p.3
- Quand l'infiniment petit vient rétablir l'équilibre.. p.5
- Une belle couverture de la région Chaudière p.6
- Le syndrome du museau blanc..... p.7



À la une

Le Winter Kill, vous connaissez ?

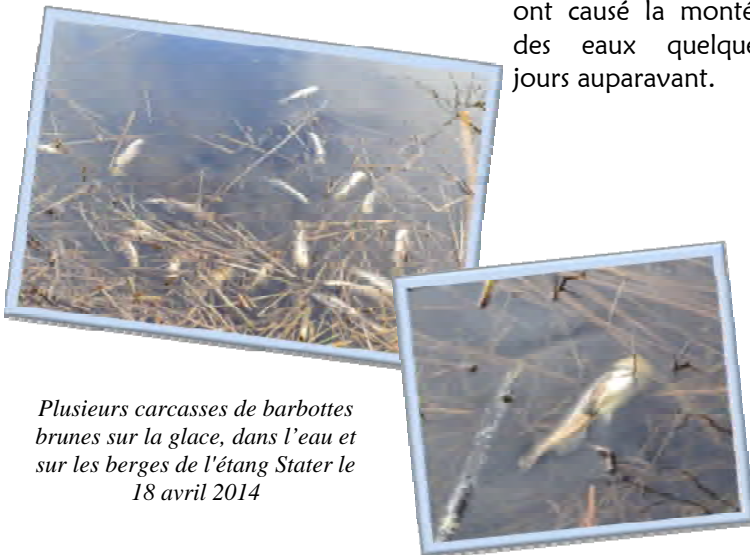
Par Karol-Ann Fortier Guay

Saviez-vous que l'hiver 2013-2014 est passé à l'histoire? En effet, nous avons vécu l'hiver le plus froid depuis 20 ans, selon Environnement Canada. Les températures moyennes étaient sous les normales de saison dans toutes les régions du Québec, particulièrement au mois de mars, qui a pesé lourd dans la balance du froid intense ressenti.

Or, si la température nous en a fait voir de toutes les couleurs cet hiver, il n'en est rien de moins pour la faune aquatique de l'étang Stater, situé à Irlande sur la route 165 entre Black Lake et St-Ferdinand. Cette année, au début de la fonte des glaces à la mi-avril, plus de 1 000 carcasses de poissons ont été retrouvées gisant dans l'eau et sur les berges de l'étang. Pourquoi? C'est le phénomène du Winter Kill.

Le Winter Kill se produit sur les plans d'eau fermés ou très peu alimentés par les tributaires. Divers facteurs entraînent une perte d'oxygène dans l'eau, comme la qualité et la température de l'eau, les espèces de poissons et de plantes présentes, la quantité d'algues, ainsi que la décomposition des végétaux. Quand le niveau d'oxygène devient trop bas, les poissons agonisent lentement et coulent au fond, ou se déplacent vers la périphérie du plan d'eau où ils sont bien visibles lorsque la glace commence à fondre en bordure.

Lors de la macabre découverte à l'étang Stater, la plupart des poissons retrouvés étaient des barbottes brunes. Seulement quelques brochets ont été atteints. Plusieurs carcasses gisaient sur la glace, en raison des fortes précipitations qui ont causé la montée des eaux quelques jours auparavant.



Plusieurs carcasses de barbottes brunes sur la glace, dans l'eau et sur les berges de l'étang Stater le 18 avril 2014

Ce phénomène ne se produit pas seulement en hiver. L'été, si le temps est frais et venteux, le niveau d'oxygène dans l'eau est maintenu, car le vent et les vagues rechargent l'eau en oxygène. En revanche, s'il fait chaud et qu'il n'y a pas de vent pendant une longue période, le niveau d'oxygène diminue, car il y a peu de vagues pour aérer l'eau. C'est à ce moment que la mortalité massive de poissons peut survenir.

Ce phénomène, le Winter Kill, est documenté depuis longtemps. Selon Monsieur Pierre-Yves Collin, technicien de la faune au ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP), ce serait la première fois qu'une mortalité hivernale comme celle-ci se produit à l'étang Stater. Il ajoute tout de même que : « Cette année, tout était réuni pour provoquer des mortalités de poissons dans des bassins peu profonds avec beaucoup de matière en décomposition ». Généralement, les plus bas niveaux d'eau hivernaux sont enregistrés en février, mais cette année, c'est en mars qu'ils ont été notés. Le couvert de glace remarquablement épais est demeuré en place jusqu'à la première semaine d'avril, ce qui est également exceptionnel. Lorsque les hivers ne sont pas très rigoureux ou lorsqu'il y a beaucoup de pluie, ce phénomène est rarement rapporté.

De plus, l'artificialisation des lacs et des étangs ainsi que l'eutrophisation provoquée par l'homme, favorisent le Winter Kill.



L'eutrophisation est un processus naturel, par lequel les plans d'eau reçoivent une grande quantité d'éléments nutritifs (phosphore, azote) ce qui stimule la croissance des algues et des plantes aquatiques. Cela engendre la dégradation de la qualité de l'eau et l'accumulation de sédiments (envasement).

Les milieux humides jouent un rôle indispensable pour l'adaptation aux changements climatiques. L'étang Stater est un exemple imminent de ce dont la nature est capable. Heureusement, les poissons ne meurent pas tous, et d'autres viendront également recoloniser ce secteur prolifique. C'est le cycle de la vie qui recommence; la nature a horreur du vide!

Cette masse de poissons morts représente un festin inespéré pour plusieurs oiseaux, comme le balbuzard et le pygargue à tête blanche, présents année après année à l'étang Stater, ainsi que plusieurs autres prédateurs à poils.

Plusieurs belles observations vous y attendent, soyez aux aguets!



*Projet en cours***Relocalisation de la 112*****Des aménagements soucieux des habitats naturels***

Par Bérénice Doyon

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) travaille, depuis juin 2010, à la relocalisation de la route 112 entre Thetford Mines et Saint-Joseph-de-Coleraine. Il s'agit d'un chantier d'envergure qui n'est pas sans laisser de traces sur l'environnement de notre région. Bien qu'un décret d'urgence a été obtenu pour la réalisation des travaux, une étude d'impact, prenant en compte de nombreux éléments de biodiversité, a été réalisée avant le début des travaux. Le MTQ a donc arrêté son choix sur le tracé qui est le plus approprié en termes de sécurité, de délais de réalisation, de coûts et d'impacts sur le milieu. De nombreux engagements ont été pris par le MTQ envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et sont inclus dans les plans et devis des entrepreneurs réalisant les travaux.

Nous avons rencontré, en juillet, Monsieur Normand Desbiens, agent de recherche au MTQ de la région, afin de faire le point sur les questions environnementales entourant ce projet. Les lignes qui suivent sont inspirées de cette entrevue.

Une réserve écologique à proximité

Les réserves écologiques sont des territoires bénéficiant du plus haut niveau de protection dans le monde. Généralement, leur accès est interdit au public; la réserve de la Serpentine-de-Coleraine fait exception à cette règle.

Près du tiers de la nouvelle route de 10,3 km traverse un milieu naturel boisé à proximité de la réserve écologique de la Serpentine-de-Coleraine. Dès les premières étapes de la planification du tracé, des mesures d'atténuation ont été prises pour assurer la conservation des milieux naturels bordant la réserve qui permettent de limiter l'impact des activités humaines sur le secteur protégé. La courbe contournant la réserve a été décalée le plus possible afin de diminuer l'empiètement de l'emprise de la route sur ces milieux.

Des plantes à statut particulier au Québec (menacées, vulnérables ou susceptibles de le devenir), et dont les populations sont en partie protégées par la réserve écologique, sont présentes dans le milieu naturel boisé traversé par le tracé de la route. Pour limiter l'impact de la nouvelle route sur ces espèces végétales, une mesure visant à recréer le substrat propice pour la croissance de ces plantes en bordure de la route est mise en place. Plutôt que d'ensemencer les bords de chemins avec des graminées pour stabiliser les sols après les travaux, comme cela se fait habituellement, un empierrement avec du substrat extirpé localement est prévu et devrait favoriser la recolonisation des plantes spécifiques aux éboulements de serpentines.

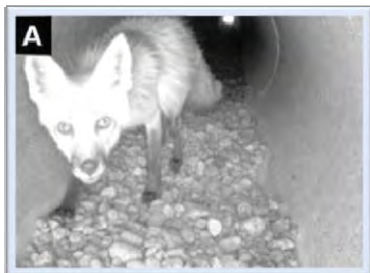
L'adiante des aléoutiennes est l'une des 5 plantes menacées ou vulnérables protégées par la réserve écologique de la Serpentine-de-Coleraine. Elle est associée aux milieux serpentiniques et croît sur les talus d'éboulis.

***Attention, traverses pour la faune!***

Règle générale, la présence des routes a une incidence négative sur le taux de mortalité des animaux en plus de constituer des obstacles à leur déplacement et d'altérer la qualité de leurs habitats. Afin d'atténuer l'impact du nouveau tracé sur les populations animales de la région, le projet prévoit l'installation de deux passages sous la route 112 pour permettre le déplacement de la petite et de la moyenne faune. Il s'agit de ponceaux secs (ouvrages qui ne sont pas installés sur un cours d'eau) situés à des emplacements stratégiques pour la faune.

Projet en cours (suite)

Relocalisation de la 112 (suite)



Renard roux utilisant un ponceau sec dans le Parc des Laurentides

Afin d'optimiser l'utilisation des traverses par les animaux et éviter les déplacements sur la chaussée, des clôtures seront installées de part et d'autre de la route pour diriger les animaux vers les ponceaux. Les alentours des ponceaux seront aménagés de manière à rendre l'endroit attrayant pour la faune (conservation de souches, de débris ligneux et d'arbustes). Ces traverses seront utilisées par de nombreuses espèces de petits mammifères, tels les visons, souris, mulot, et par de plus gros, comme les ratons laveurs ou les renards. Bien que ces aménagements spécifiquement conçus pour la faune puissent se montrer onéreux, ils ont prouvé leur efficacité lors d'autres chantiers d'importance, comme celui de l'élargissement de la route 175, entre Québec et Saguenay.

Les animaux aquatiques ont également été pris en compte dans le projet. En plus de la rivière Bécancour sur laquelle sera installé un pont d'envergure, deux plus petits cours d'eau doivent être traversés par la nouvelle route. L'un d'eux recèle un potentiel très intéressant pour l'omble de fontaine, aussi nommée truite mouchetée, qui fait le plaisir des pêcheurs de la région. L'aménagement des traverses de cours d'eau doit donc reconstituer un passage utilisable par les poissons, tout en limitant l'apport de sédiments dans l'habitat aquatique.

Pour l'installation du ponceau sur le ruisseau offrant un bon habitat aux poissons, il sera nécessaire de procéder à la déviation temporaire du cours d'eau. Le lit du cours d'eau sera d'abord recréé à l'extérieur de celui d'origine à l'aide d'une membrane géotextile et d'empierrement puis le ruisseau sera dirigé vers ce canal de déviation, et ce, pendant quelques mois. Il est donc important que la structure temporaire soit suffisamment stable et qu'elle puisse soutenir les coups d'eau importants qui peuvent survenir pendant les constructions pour limiter les risques d'érosion et de sédimentation. Cette méthode assure le maintien de la qualité de l'habitat du poisson et sa libre circulation dans le cours d'eau malgré l'envergure et la durée des travaux, qui seront réalisés hors de la période de fraie qui s'étend du 15 septembre au 15 juin.



Canal de déviation temporaire d'un cours d'eau

Selon les prévisions, la construction du nouveau tronçon de la route 112 devrait se terminer en 2015.

D'ici là, profitez de la proximité de la réserve écologique avec la route de contournement du chemin de Vimy et faites donc un arrêt aux sentiers pédestres « Les 3 Monts »!

Deux outils essentiels pour vos travaux en cours d'eau

- Profitez d'une formation sur l'aménagement de traverses dans le confort de votre foyer. Commandez le DVD « *Traverses de cours d'eau en forêt privée* » sur notre site internet: www.arfpc.ca/faune-et-biodiversite/traverses_cours_d_eau/
Vidéo aussi bientôt disponible en ligne!
- Renseignez-vous auprès de votre conseiller forestier sur la possibilité d'utiliser une barrière d'eau (Water Gate) pour réaliser vos travaux. L'Agence Chaudière possède les équipements nécessaires!



Pour plus d'informations concernant les aménagements réalisés pour la relocalisation de la route 112 et les avancements des travaux, consultez le site Internet de la ville de Thetford Mines : www.ville.thetfordmines.qc.ca/info.php?noPage=213



Sujets d'actualité

Quand l'infiniment petit vient rétablir l'équilibre

Par Katline Guay, microbiologiste, *Mcb.A. M.Sc.*

Les activités humaines causent parfois bien des ravages sur cette Terre. On n'a qu'à penser aux rejets industriels, miniers et au lessivage des engrais de sols agricoles qui ont parfois des concentrations importantes en plusieurs composés nocifs pour l'environnement. Les rejets domestiques contribuent aussi à la pollution et à l'eutrophisation des milieux aquatiques en relâchant des niveaux importants de chlore, d'azote et de phosphore. À tout cela s'ajoutent les dommages liés à l'émission de gaz carbonique (CO₂) qui contribue au réchauffement de la planète.

Heureusement, la nature possède une force incroyable et est dotée d'outils qui permettent de rétablir le fragile équilibre de ses systèmes. Il est possible d'utiliser des algues ou des plantes comme méthode économique et écologique de dépollution des sols, d'épuration des eaux usées ou d'assainissement de l'air. Ces technologies basées sur le captage de polluants se nomment respectivement la phycoremédiation (utilisant les algues) et la phytoremédiation (utilisant les plantes).

La phycoremédiation

Cette technologie utilise des microalgues pour capter les polluants. Celles-ci sont parmi les premiers organismes apparus sur terre, il y a 2 milliards d'années. Leur taille microscopique est généralement de l'ordre du 2-30 µm. Les facteurs essentiels à la croissance des microalgues sont, entre autres, la lumière, les nutriments (comme l'azote et le phosphore) et le dioxyde de carbone (CO₂). Il est donc possible de cultiver les microalgues à proximité des industries où les rejets en CO₂ sont importants.

comme source de nutriments puisque celles-ci sont riches en azote et phosphore, éléments à la base de l'alimentation des microalgues. Leur rejet dans nos cours d'eau, qui causerait l'eutrophisation des habitats aquatiques, est donc évité. Les microalgues peuvent également emmagasiner plusieurs métaux nuisibles, dont le plomb, le cuivre, l'arsenic, le mercure, etc., et ainsi réduire leur libération dans l'environnement. La phycoremédiation, soit la récupération de ces différents polluants dans l'environnement, permet ainsi de faire croître les microalgues.

Le micromètre (µm) équivaut à 1 millième de millimètre (mm). À titre comparatif, le diamètre d'un cheveu est d'environ 10 µm.

Ce gaz à effet de serre ne se retrouve donc pas rejeté dans l'environnement puisqu'il est réutilisé par les microalgues. Les eaux usées peuvent aussi être utilisées

Les quantités de microalgues ainsi produites peuvent ensuite être transformées et servir à plusieurs secteurs d'activités comme dans la création de biocarburants ou de bioplastiques. Il a été démontré que les microalgues représentent également une source de matière première prometteuse et pourront jouer un rôle vital dans la production future d'énergie renouvelable.

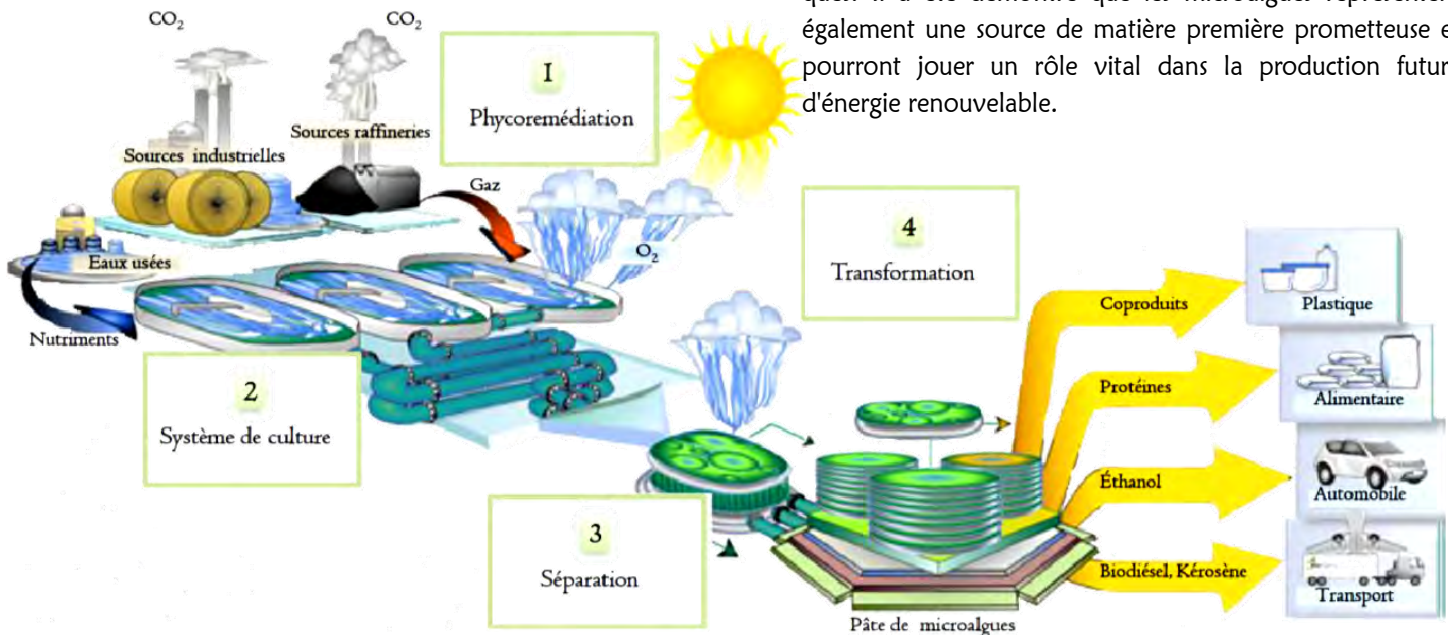


Figure. Schéma du cycle de phycoremédiation par les microalgues et leur valorisation.

Sujets d'actualité (suite)

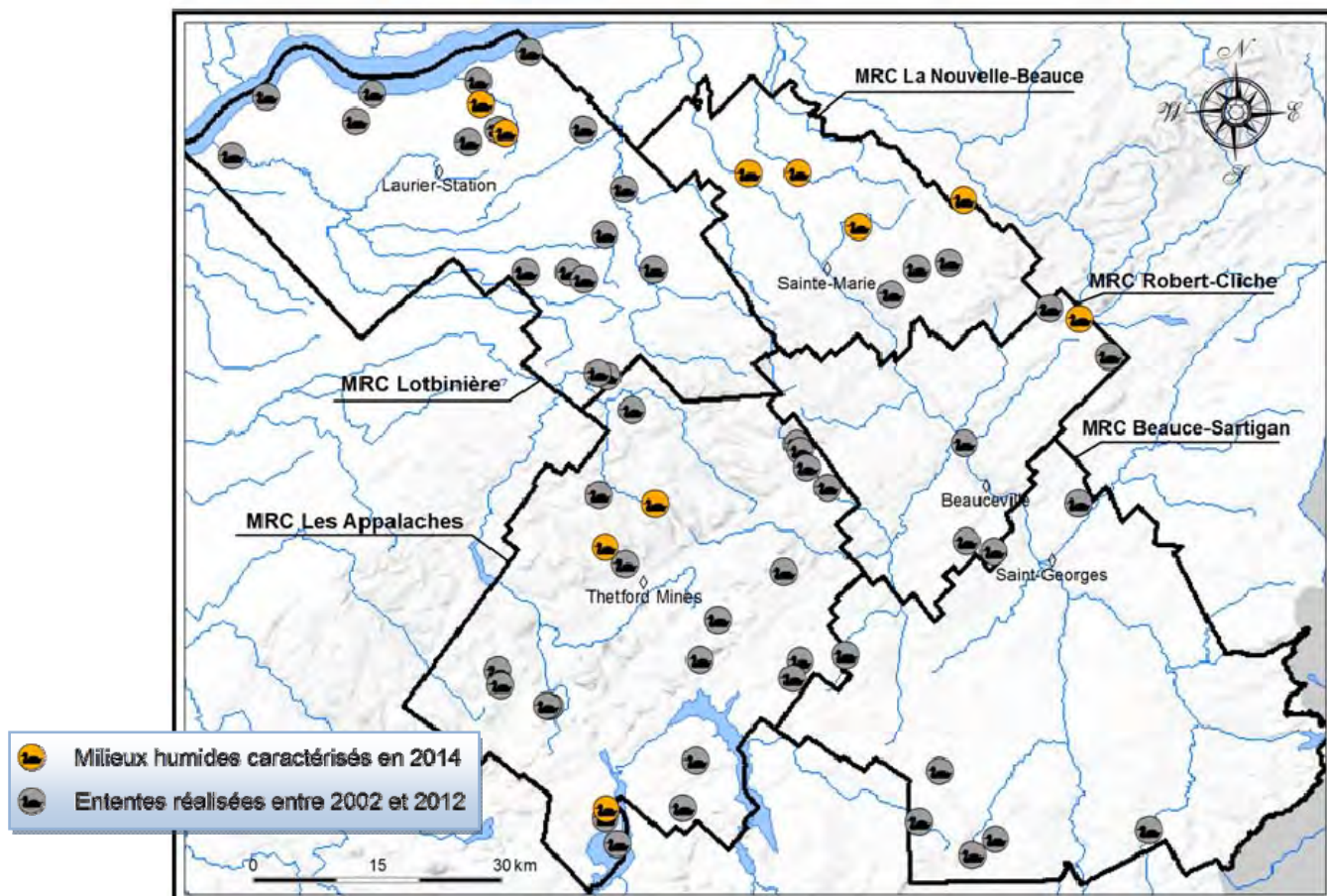
La phytoremédiation

La phytoremédiation, quant à elle, est un ensemble de technologies utilisant plutôt les plantes. L'objectif de leur utilisation est de réduire, dégrader ou immobiliser des polluants du sol, de l'eau ou de l'air provenant de l'activité humaine. Certaines espèces végétales ont la capacité de croître sur des sites hautement toxiques et d'accumuler dans leurs tissus d'importantes concentrations de métaux. Le principe de la phytoremédiation est de faire croître ces espèces sur les sols contaminés afin qu'elles «pompent» les métaux lourds hors du sol pour les accumuler dans les tiges et les feuilles. Aux États-Unis, des milliers de sites sont décontaminés par phytoremédiation. Par exemple, cette méthode peut être utilisée pour éviter qu'un ancien dépôt minier ne contamine une rivière adjacente. Une plante intéressante pouvant être utilisée pour la décontamination des sols est le saule qui démontre, jusqu'à maintenant, plusieurs avantages.

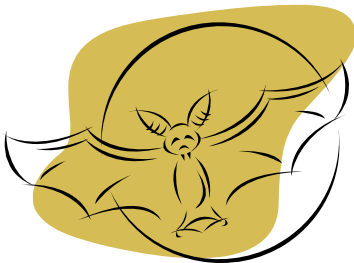
Bref, ces technologies, à mon avis très prometteuses, méritent d'être développées et utilisées davantage comme solutions à divers problèmes environnementaux affectant notre région.

Une belle couverture de la région Chaudière!

Les petits canards regroupés sur cette carte ont tous un point en commun: ils représentent les milieux humides du territoire qui ont été caractérisés par l'Agence Chaudière depuis 2002. Cette année, 10 nouveaux milieux humides, représentés par les symboles oranges, s'ajoutent à ce réseau. Au total, il s'agit donc de 62 milieux humides, couvrant une superficie d'environ **2 250 ha**, qui continueront d'assurer leur rôle écologique, grâce à vous, propriétaires avertis!



Info conservation



Syndrome du museau blanc

Le déclin d'espèces essentielles

Par Bérénice Doyon

Œuvrant dans l'ombre, portant des ailes noires sans plumes et, aux dires de plusieurs, étant dénué du charme propre aux petits mammifères qui nous sont plus familiers, il est vrai que les chauves-souris ne s'approprient pas toujours notre adoration. Nous les avons même associées à des légendes sanguinaires, aux vampires qui s'abreuvent du sang des jeunes dames dans leur sommeil. Comme si les chauves-souris n'en avaient pas déjà suffisamment sur les épaules!

Sur les 1 160 espèces de chauves-souris dans le monde, seules 3 espèces se nourrissent de sang et elles s'attaquent surtout aux oiseaux et amphibiens. Une seule espèce, originaire de l'Amérique du Sud, se nourrit parfois du sang des grands mammifères (vaches, chevaux, etc.)

En réalité, il faut dire que malgré nos suspicions à leur égard, les chauves-souris ne cessent de nous rendre d'immenses services. En plus d'avoir la capacité de gober plus de 600 insectes à l'heure (ce qui nous débarrasse des vilains piqueurs!) plusieurs autres espèces de chauves-souris se nourrissent de nectar et de fruits. Elles participent donc à la pollinisation et à la dissémination des plantes.

Depuis 2009, les populations de chauves-souris du Québec sont en proie à un ennemi redoutable qui ne leur laisse aucun répit. Un champignon microscopique, probablement introduit récemment de l'Europe en Amérique, profite du moment où les chauves-souris sont les plus vulnérables, lors de leur hibernation, pour s'installer sur les parties de leur corps qui sont dénudées de poils: le museau, les oreilles et les ailes. Ce syndrome du museau blanc (SMB) gêne les chauves-souris en hibernation et entraîne des dépenses d'énergie plus élevées qu'à l'habitude, énergie qui leur est essentielle pour survivre jusqu'au printemps.

Une mortalité massive est observée à l'intérieur des grottes où hibernent les chauves-souris affectées par le syndrome du museau blanc, allant jusqu'à l'extinction de 90 % de la population! Si la tendance actuelle se poursuit, certains experts prévoient la disparition de la petite chauve-souris brune, espèce la plus fréquemment retrouvée autour des habitations au Québec, d'ici dix ans! Bien que les scientifiques tentent de trouver des solutions à ce mal qui mutile ces dames du crépuscule, cinq des huit espèces de chauves-souris retrouvées au Québec sont sur la liste des espèces désignées menacées, vulnérables ou susceptibles de le devenir.



Petite chauve-souris brune souffrant du SMB

Que pouvez-vous faire en tant que propriétaire?

En plus du SMB qui s'acharne sur les chauves-souris, de nombreux autres facteurs contribuent à la diminution des populations. Nommons, entre autres, la perte et l'altération de leurs habitats, l'intensification agricole, l'épandage de pesticides, l'impact de la production d'énergie éolienne et la déforestation.

Ainsi, lorsque vous prévoyez effectuer des travaux forestiers sur votre lot, tentez de **conserver quelques chicots**. Ceux-ci sont naturellement utilisés par les chauves-souris comme abris pendant le jour. Elles apprécient les cavités à l'intérieur du bois mort et les écorces un peu surélevées qui les protègent de la lumière du jour.

La **conservation des milieux humides** contribue également à maintenir un habitat idéal pour les chauves-souris. En plus de l'abondance des chicots qui y est généralement trouvée, ces milieux offrent un terrain de chasse aux insectes exceptionnel!

Il est aussi possible de construire des **nichoirs artificiels** qui seront occupés par les chauves-souris pendant le jour. Attention : les chauves-souris peuvent prendre plusieurs années avant d'adopter un nichoir, mais une fois qu'il sera utilisé, vous aurez le plaisir d'accueillir les mêmes familles d'une année à l'autre. Et puis, si vous apercevez quelques chauves-souris occupant vos bâtiments extérieurs, **soyez tolérants!**

Enfin, si vous détectez des chauves-souris montrant des signes suspects pouvant être attribuables au SMB, ou si vous connaissez un endroit fréquenté par une colonie de chauves-souris, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) vous invite à lui **signaler vos observations** : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/syndrome-chauve-souris.htm>

Un parcours scolaire en bioécologie qui se termine à l'Agence...

Bonjour,

Ce printemps, j'ai eu la chance d'effectuer un stage à l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière. Je me présente, Karol-Ann Fortier Guay, je suis native de Thetford Mines et je viens tout juste de terminer mes études en techniques de bioécologie au Cégep de La Pocatière.

Tout au long de ces trois ans d'étude passés dans le Bas-du-Fleuve, j'ai eu l'occasion d'apprendre de multiples techniques en lien avec l'aménagement d'écosystèmes, l'identification, le baguage et la capture d'espèces fauniques ainsi que l'application de plusieurs techniques de survie en forêt.

Dans le cadre scolaire, j'ai travaillé en collaboration avec le Réseau d'Observation des Mammifères Marins (ROMM) afin d'effectuer un inventaire sur les mammifères marins du fleuve Saint-

Laurent, dont les bélugas. De plus, c'est avec la collaboration de l'organisme des bassins versants de Kamouraska, l'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR) que j'ai participé à un suivi de la reproduction de l'éperlan arc-en-ciel dans la rivière Kamouraska. Ce projet avait pour but d'impliquer les élèves de techniques en bioécologie dans un projet d'étude, tout en contribuant au plan de rétablissement de cette population vulnérable.



Bref, ces études en bioécologie, m'ont permis d'acquérir connaissances et expériences dans le milieu naturel. Le tout me propulse vers des études universitaires en environnement que j'entamerai avec passion dès cet automne.

Le stage d'un mois que j'ai accompli au sein de l'Agence m'a permis d'expérimenter de nombreuses tâches dans mon domaine, dont la caractérisation des milieux humides. De plus, j'ai eu l'occasion de rencontrer des propriétaires et des partenaires qui ont à cœur le maintien des milieux naturels dans le temps.

Qui sait?! Aurons-nous peut-être la chance de se rencontrer un jour et jaser environnement.

Au plaisir, 😊

Karol-Ann Fortier Guay, technicienne en bioécologie



Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière

Édifice Appalaches, 3^e étage
233, boulevard Frontenac Ouest, bureau 302
Thetford Mines (Québec)
G6G 6K2
Téléphone : 418-335-1112
Télécopieur : 418-335-1108

Visitez notre site!
www.arfpc.ca

QUI SOMMES-NOUS?

Issue du Sommet sur la forêt privée en 1995, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière, organisme à but non lucratif, s'est vue attribuer le mandat d'orienter et de développer la mise en valeur de son territoire en Chaudière, et ce, dans une perspective d'aménagement durable.

Le territoire couvert par l'Agence totalise une superficie de 7 478 km² et comprend les forêts privées des MRC suivantes : Les Appalaches, Beauce-Sartigan, Lotbinière, La Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche.



Équipe de l'Agence Chaudière

L'Agence remercie son partenaire financier sans qui ce projet n'aurait pu avoir lieu :

